

Lyon, le 28 janvier 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Requalification des espaces publics dans la Vallée de la chimie à Saint-Fons

Hier après-midi ont été inaugurés les nouveaux espaces publics le long du quai Aulagne et dans les rues Laurent Moiroud et Prosper Monnet. Les nouveaux aménagements donnent plus d'espace aux piétons et cyclistes sur une zone jusqu'alors très routière et minérale, présentant des problématiques liées à la vitesse des véhicules et l'absence d'éclairage public.

La requalification des espaces publics a consisté principalement en la création d'une voie verte d'une largeur de 3 à 4 mètres sur le trottoir entre le sud du quai Aulagne et la gare de Saint-Fons. Sur la rue Prosper Monnet, une voie verte a été créée au sud de la voie, accompagnée d'une noue végétalisée permettant la gestion des eaux pluviales. Le trottoir sud de la rue Laurent Moiroud a été considérablement élargi, un terre-plein végétalisé a été créé au nord de la rue.

Sur le quai Aulagne, en plus de l'élargissement du trottoir transformé en voie verte et de la création de plusieurs bandes plantées, la géométrie de la bretelle d'entrée depuis la voie rapide a été modifiée afin de diminuer les vitesses des véhicules arrivant du sud. Les aménagements réalisés ont aussi été l'occasion de créer de l'éclairage public sur la rue Laurent Moiroud, auparavant non-éclairée, de récréer l'éclairage public sur le quai Louis Aulagne et de renouveler l'éclairage public sur la rue Prosper Monnet, renforçant ainsi la sécurité pour les piétons et cyclistes qui rejoignent les sites industriels. L'éclairage public a été pris en charge par la ville de Saint-Fons via le Sigerly.

Afin de réaliser ces nombreuses requalifications, un dispositif de concertation a été mis en œuvre avec les entreprises riveraines, en partenariat avec la mission Vallée de la Chimie de la Métropole de Lyon. Les entreprises ont été contactées à chaque phase du chantier pour les informer des impacts à venir. Une coordination fine a été menée pour l'ensemble des travaux devant les sites, certains d'entre eux étant en activité 24h/24h. La planification s'est faite de sorte à impacter le moins possible leurs conditions de fonctionnement.

Un travail de concertation spécifique a été mené avec la plateforme pompiers de la Vallée de la Chimie située à l'intersection entre la rue Moiroud et la rue Monnet. Des adaptations du projet ont été réalisées pour permettre que la voie verte puisse être franchissable au vu de la sensibilité très importante du secteur en matière de risques technologiques.

Le coût total du projet est de 2,7M€ TTC. Il a bénéficié d'une subvention de 73 500€ de la part de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.



La rue P. Monnet, vue dans le sens Ouest-Est, avant les travaux de requalification (en haut) et après les travaux (en bas)



Le quai Aulagne avant les travaux (à gauche) et après (à droite)